

# Info-Mak



VILLE DE  
**MACAMIC**  
Une ville de choix



## Sommaire

La chronique de la mairesse	3
Informations municipales	7
La bibliothèque	10
La page communautaire	15
La rubrique informative	16
Le calendrier des activités	18
Pour nous joindre	20

**Un grand merci à tous nos collaborateurs.**

La forme masculine utilisée dans cette publication désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Ce bulletin d'informations est publié six fois l'an par la Ville de Macamic.

Mise en pages : Annick Gaudet

Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 23 no 4  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

## La chronique de la mairesse

### FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017



Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

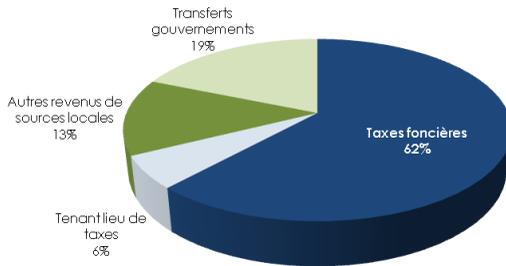
Conformément aux nouvelles dispositions de l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2017 ainsi que le rapport du vérificateur externe.

Pour plus d'information, je vous invite à consulter les états financiers consolidés au 31 décembre 2017 ainsi que la présentation effectuée à la séance ordinaire du conseil municipal du 11 juin 2018 sur notre site Internet au [villemacamic.qc.ca](http://villemacamic.qc.ca), onglets *La Ville / Conseil municipal / Rapports annuels*.

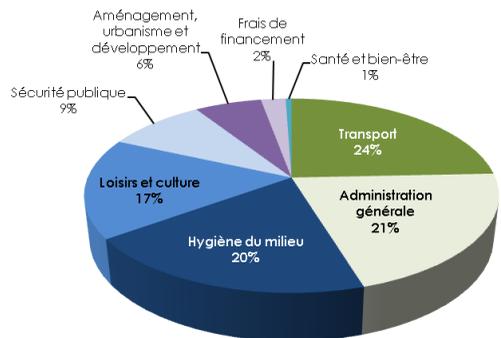
#### 1. LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers au 31 décembre 2017 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 3 715 399 \$ et que les revenus d'investissements ont culminé à 593 886 \$ (subventions et investissements des promoteurs), ce qui a généré des revenus totaux de 4 309 285 \$ pour cet exercice financier. Les différentes charges de la Ville (dépenses) ont totalisé 4 256 444 \$.

**REVENUS**



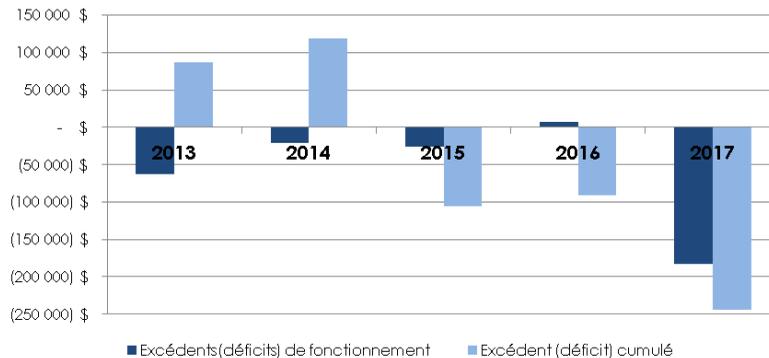
**DÉPENSES**



En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent que la Ville a réalisé en 2017 un déficit de fonctionnement à des fins fiscales de 182 389 \$. Une part importante du déficit s’explique par la comptabilisation d’engagements futurs de la Ville de Macamic envers ses employés.

À la même date, la Ville possédait un déficit accumulé non affecté de 244 539 \$ lequel inclut le déficit de l’exercice 2017.

**ÉVOLUTION DES EXCÉDENTS (DÉFICITS) 2013-2017**



## **2. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Les états financiers 2017 ont été vérifiés par le vérificateur externe, monsieur Daniel Tétreault, CPA, de la firme Daniel Tétreault, CPA inc., en date du 3 avril 2018. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Ville de Macamic.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Macamic et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2017 ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

## **3. LE TRAITEMENT DES ÉLUS POUR 2017**

La Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

Toutefois, par souci de transparence, je désire préciser, au présent rapport, que la rémunération annuelle pour les membres du conseil municipal, en 2017, était la suivante :

Le maire recevait un montant de 11 585 \$, la rémunération des conseillères et des conseillers était fixée à 3 862 \$, une allocation de dépenses était allouée au maire au montant de 5 793 \$, une allocation de dépenses était allouée aux conseillères et aux conseillers au montant de 1 931 \$.

De plus, chaque membre du conseil municipal recevait une rémunération additionnelle de 25 \$ pour chaque réunion de comité dont il était nommé délégué ou substitut et à laquelle il assistait.

---

## CONCLUSION

Au nom du conseil et en mon nom personnel, permettez-moi de souligner de façon particulière le travail réalisé par nos employés, et ce, malgré un calendrier de travail bien chargé et un manque important d'effectifs.

Merci également à tous nos bénévoles membres de comités pour votre implication sans réserve à faire cheminer tous nos dossiers; sans votre support, aucun de ces projets ne pourrait se réaliser.

Merci à nos conseillères et à nos conseillers pour la prise en charge des dossiers qui vous ont été confiés, et ce, de façon aussi professionnelle.

Madame Suzie Domingue district #1, madame Manon Morin district #2, monsieur Patrick Morin district #3, monsieur Mathieu Bellerive district #4, monsieur Ghislain Brunet district #5 et madame Laurie Soulard district #6. **N'hésitez pas à vous référer à eux et à moi-même en cas de besoin ou de questionnement. Nous sommes à votre écoute!**

À tous nos nouveaux arrivants, résidentiels et commerciaux, merci d'avoir choisi Macamic pour vous établir.

Enfin, nous vous souhaitons une bonne continuité de la période estivale, soyez prudents lors de vos déplacements et nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

La mairesse,



Lina Lafrenière

## Informations municipales

### Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon

#### CHANGEMENT D'HORAIRE DE COLLECTES CONGÉS FÉRIÉS

Veillez prendre note qu'en raison des congés fériés de la fête du Travail et de l'Action de grâce, il y aura quelques changements à l'horaire des collectes, comme suit :



**La collecte du lundi 3 septembre sera reportée au jeudi 6 septembre 2018;**

**La collecte du lundi 8 octobre sera reportée au jeudi 11 octobre 2018.**

Nous vous demandons de mettre vos bacs au chemin la veille de la collecte.

Nous vous remercions de votre compréhension.

**Source : Joëlle Rancourt  
Secrétaire-trésorière adjointe**

### NETTOYEZ VOS BACS

La Régie intermunicipale de gestion des déchets de Roussillon vous rappelle de procéder une ou deux fois par année au nettoyage de vos bacs à ordures et à récupération afin d'enlever les particules et les débris qui restent collés à l'intérieur des bacs et qui sont sources d'odeurs nauséabondes et de bestioles peu ragoûtantes comme les asticots.

De plus, lorsque les temps froids arrivent, la saleté couvrant les parois et le fond des bacs fait coller les sacs et les matières à l'intérieur, ce qui rend plus difficile la vidange des bacs.

En résumé, avec un bon nettoyage, vos bacs auront meilleur aspect, seront moins malodorants, les matières recyclables et les sacs à ordures ne resteront pas collés à l'intérieur, facilitant ainsi le travail des employés qui doivent les ramasser.

Vous remerciant de votre collaboration!

**Source : Joëlle Rancourt**

### Rejet dans les égouts



Suite à des problèmes d'obstruction observés par le service des travaux publics sur le réseau d'égout municipal causés par diverses matières non conformes rejetées dans ce dernier comme des lingettes humides, des pièces de tissu ou de grandes quantités de graisse ou d'huile, la Ville de Macamic désire rappeler à tous les citoyens desservis par le réseau d'égout municipal qu'il existe des normes de rejet régies par le règlement municipal 92-366 qu'il faut respecter afin d'éviter d'obstruer l'écoulement des eaux ou de nuire au fonctionnement de chacune des parties du réseau ou de l'usine de traitement des eaux usées.

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des matières à ne pas rejeter dans les égouts, extraite de l'article 6 :

c) Liquides contenant plus de 30 mg/l d'huile, de graisse ou de goudron d'origine minérale;

d) Essence, benzène, naphte, acétone, solvants ou autres matières explosives ou inflammables;

e) Cendre, sable, terre, paille, cambouis, résidus métalliques, colle, verre, torchons, serviettes, contenants de rebuts, déchets de volailles ou d'animaux, laine ou fourrure, sciure ou copeaux de bois et toute autre matière pouvant nuire à l'écoulement des eaux;

f) Liquides contenant plus de 100 mg/l de matières grasses ou d'huile d'origine animale ou végétale;

Le règlement complet est disponible à l'hôtel de ville situé au 70, rue Principale à Macamic.

Nous comptons sur votre collaboration pour nous aider à maintenir le réseau d'égout en bon état de fonctionnement.

**Source : Annick Gaudet  
Inspectrice municipale**

### Visibilité des numéros civiques

L'utilité principale des numéros civiques est de permettre aux services d'urgence comme l'ambulance, les pompiers ou les policiers de repérer rapidement un lieu suite à un appel d'urgence.

La Ville de Macamic désire donc rappeler à tous ses contribuables qu'il est **très important** qu'une propriété avec bâtiment(s) soit dotée d'un **numéro civique visible** afin de faciliter le travail des services d'urgence.

Pour les propriétés munies du poteau avec la plaque bleue sur lequel on peut lire le numéro civique en bordure du chemin, les propriétaires doivent s'assurer que **le numéro soit visible en tout temps, dégagé de la neige ou de la végétation, réparé et redressé au besoin**. Le poteau ne doit pas être déplacé de son emplacement d'origine, sauf dans des cas particuliers et seulement avec l'autorisation de la Ville.



Pour les propriétés qui ne sont pas dotées de ces poteaux, **le propriétaire a l'obligation d'afficher sur le bâtiment principal du terrain le numéro civique de sa propriété**.



Selon l'article 3 du règlement 03-023 relatif à la numérotation des maisons et des bâtiments sur l'ensemble du territoire de la ville de Macamic, **les numéros sur les bâtiments doivent avoir une hauteur minimale de dix (10) centimètres (4 pouces)** et doivent être fournis et payés par le propriétaire. Toutefois, dans les cas où les maisons ou les bâtiments sont situés à plus de 50 mètres (164 pieds) de l'emprise du chemin, les plaques seront installées d'une façon visible à moins de dix (10) mètres (33 pieds) de l'emprise de la rue ou du chemin.

**Source : Annick Gaudet  
Inspectrice municipale**

## La bibliothèque

### Nouveautés (Macamic)

- Dernière danse  
Marie Higgins-Clark  
(Don Club Lions)
- La disparition de Stephenie Mailer  
Joël Dicker
- Sleeping Beauties  
Stephen King
- Le bonheur est passé par ici  
Francine Ruel  
(Don Club Lions)
- Je préfère qu'on soit amants  
Sylvie G.
- Dernier appel pour l'embarquement  
Maxime Landry
- Oniria  
Patrick Sénécal
- Une fille comme elle  
Marc Levy
- Madame Pylinska et le secret de Chopin  
Éric-Emmanuel Schmitt
- Une simple histoire d'amour t. 4  
Louise Tremblay-d'Essiambre
- Vivre jeune plus longtemps  
Dr Éric Simard  
(Don Club Lions)
- Un coeur à l'abri  
Nora Roberts
- La symphonie du hasard t. 1-2-3  
Douglas Kennedy
- Si tu t'éloignes de moi  
Joy Fielding
- Un Américain à tout prix  
Alexandra Roy
- La saison des roses  
Victoria Connelly
- La fille de Maggie  
Joanna Goodman

## Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic

819 782-4604, poste 274

 Visitez-nous sur Facebook

Pour pouvez joindre Linda Morin, agente culturelle, à la Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic au 819 782-4604, poste 275. Horaire de travail variable. Appelez avant de passer à la bibliothèque.

### Horaire d'été



Pour les mois de **juillet** et d'**août**, l'horaire de votre bibliothèque est modifié afin de permettre aux bénévoles de profiter de leur été; **seulement les plages horaires du mercredi et du samedi** sont maintenues durant cette période.

L'horaire régulier reprendra le mercredi 5 septembre.

Pour consulter l'horaire de votre bibliothèque, consultez la page 19 de cette édition de l'Info-Mak.

### Facebook



Votre bibliothèque possède sa propre page Facebook sous le nom *Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic*.

Cliquez « J'aime » et consultez régulièrement notre page afin d'être à l'affût de nos événements et des nouveautés.

### Chute à livres

Une chute à livres est mise à votre disposition vous permettant ainsi de rapporter vos emprunts en dehors des heures d'ouverture régulières. La chute à livres est placée à gauche de la porte d'entrée principale. **Advenant un retard dans vos retours, cette indication sera ajoutée à votre dossier afin que vous puissiez en être informés lors de votre prochain emprunt (Un livre en retard = 0,10 \$ par jour d'ouverture de la bibliothèque).**

## Cartes d'accès pour les sites touristiques



**RAPPEL :** Encore cette année, en collaboration avec le Réseau BIBLIO Abitibi-Témiscamingue, votre bibliothèque vous annonce qu'elle dispose de deux cartes d'accès gratuites, valides pour une personne chacune, que vous pouvez utiliser dans 20 différents sites touristiques de la région.

Il vous suffit d'emprunter ces cartes à votre bibliothèque pour profiter de cet incroyable avantage et de les rapporter avant le délai prescrit.

Pour connaître les modalités d'emprunt, veuillez vous informer à votre bibliothèque.

## Club de lecture d'été TD pour les enfants



Ta bibliothèque t'invite à te lancer des défis; combien de livres peux-tu lire pendant les vacances?

### C'est facile de participer!

- 📖 Inscris-toi à ta bibliothèque.
- 📖 Reçois une trousse de lecture gratuite incluant un carnet et des jeux.
- 📖 Retourne ton carnet complété à ta bibliothèque au plus tard le 21 septembre 2018 pour courir la chance de gagner des prix de participation.
- 📖 Participe au tirage régional. Les enfants sont admissibles à recevoir un bulletin lorsqu'ils empruntent des livres.

Bonne lecture!

## Danse en ligne

Dans le cadre de ses activités culturelles, votre bibliothèque est heureuse de vous offrir à nouveau de **la danse en ligne**, les jeudis soir, à partir du 27 septembre 2018.

Professeure : Madame Louise Dupuis

Dates : Les jeudis 27 septembre, 4, 11, 18, 25 octobre - 1<sup>er</sup>, 8, 15, 22, 29 novembre.

Coût : 50 \$, à payer au début de la session.

Horaire :

Groupe débutant : de 18 heures 30 à 19 heures 30

Groupe intermédiaire : de 19 heures 45 à 20 heures 45

Afin de réserver votre place, inscrivez-vous dès maintenant auprès de Linda Morin au 819 782-4604, poste 275. Faites vite, maximum 20 personnes.

## Gym cerveau

Une nouvelle session de Gym cerveau débutera en octobre. La date reste à confirmer. Le programme Gym cerveau

est un programme d'ateliers stimulants qui s'adresse aux personnes de 50 ans et plus, désireuses de maintenir et de stimuler leur activité cérébrale et de créer des liens avec d'autres personnes de la communauté. Les animatrices sont Fernande Bélanger et Diane Rufiange. Pour information, vous pouvez contacter Linda Morin, agente culturelle, au 819 782-4604, poste 275.

## Les vendredis BibliOnJoue

Bonne nouvelle! Les vendredis BibliOnJoue seront de retour à partir du mois d'octobre. Suivez-nous sur Facebook pour plus d'information. À l'automne, il y aura plusieurs nouveautés.

### Qu'est-ce que BibliOnJoue?

BibliOnJoue vous permet de vous détendre en jouant à divers jeux de société ou de cartes. Cette activité est gratuite et offerte à tous. Vous n'avez qu'à vous présenter (aucune inscription n'est requise) et divers jeux seront à votre disposition pour passer une belle soirée. Fernande Bélanger et Diane Rufiange feront l'animation de ces soirées. Bref, venez vous amuser et vivre des moments de plaisir avec nous! Psitt... invitez vos amis.

## **Bibliothèque municipale de Colombourg**

**819 333-5783**

### **Horaire d'ouverture**

À noter que la bibliothèque du secteur Colombourg sera fermée pendant la saison estivale afin de réaliser des travaux majeurs. La date de réouverture vous sera communiquée sous peu.



### **Danse en ligne**

Dans le cadre de ses activités culturelles, votre bibliothèque est heureuse de vous offrir à nouveau de la danse en ligne, pour débutants, les mercredis, à partir du 26 septembre 2018, de 11 heures à midi, à la salle communautaire de Colombourg.

Professeure : Madame Louise Dupuis

Dates : Les mercredis 26 septembre - 3, 10, 17, 24, 31 octobre - 7, 14, 21, 28 novembre.

Coût : 50 \$, à payer au début de la session.

Inscrivez-vous dès maintenant pour réserver votre place auprès de Linda Morin au 819 782-4604, poste 275. Faites vite, maximum 20 personnes.

### **Gym cerveau**

Une nouvelle session de Gym cerveau débutera à la fin de septembre ou au début d'octobre. La date reste à confirmer. Le programme Gym cerveau est un programme d'ateliers stimulants qui s'adresse aux personnes de 50 ans et plus, désireuses de maintenir et de stimuler leur activité cérébrale et de créer des liens avec d'autres personnes de la communauté. Les animatrices sont Andrée Larose et Linda Morin. Pour information, vous pouvez contacter Linda Morin, agente culturelle, au 819 782-4604, poste 275.

## La page communautaire

### Exposition « AU SEIN DE L'ART »



Le Cercle de Fermières Macamic vous invite à son exposition « AU SEIN DE L'ART ».

Quand : Le 5 octobre 2018  
Dans le cadre d'un 5 à 7

Où : À la Bibliothèque municipale  
Desjardins de Macamic

Bienvenue à toute la population!

### Marche symbolique

Le Cercle de Fermières Macamic invite la population à son activité d'une marche symbolique pour souligner le mois de la prévention des cancers féminins (seins, utérus, col de l'utérus, ovaires).

Le dimanche 7 octobre à 14 heures

Lieu du départ : parc Dion-Alain  
(Près du lac au bout de la rue Principale à Macamic)

Parcours : rue Fortin-les-Berges

Beau temps mauvais temps, on vous attend. Apportez votre bonne humeur et votre bouteille d'eau.

Bienvenue à toute la population!

### Les mercredis des merveilles

À la sortie de cette édition de l'Info-Mak, il restera deux représentations de l'activité **Les mercredis des merveilles** :

**15 août** : Caroline Larouche et Dany Provost, de 19 heures à 20 heures 30, au parc municipal de Colombourg. En cas de pluie, l'activité aura lieu à la salle communautaire de Colombourg.

**22 août** : Les Frères Greffard, de 19 heures à 20 heures 30, au parc Émile-Lesage (près de la bibliothèque de Macamic). En cas de pluie, l'activité aura lieu sur la terrasse de la bibliothèque.

## Rubrique informative

### Ramonage



La saison du chauffage au bois commence bientôt. Pensez à faire ramoner votre cheminée dès maintenant par un ramoneur professionnel; lui seul sera en mesure de déceler si elle est endommagée et conforme aux normes d'installation.

Ne négligez surtout pas de faire une inspection visuelle à l'automne avant de la réutiliser!

Pour une question de sécurité, votre MRC d'Abitibi-Ouest vous invite à communiquer avec une entreprise locale. Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec votre technicien en prévention incendie.

**Source : François Lacasse, MRCAO**

### Comptoir familial

Le comptoir familial de Macamic est situé au sous-sol du Centre Joachim-Tremblay. Il existe grâce aux dons que la population nous fait, soit des vêtements, de petits articles ménagers et autres. Apportez-y les articles dont vous n'avez plus besoin. Une boîte de dépôt est disponible à l'extérieur afin de faciliter les dons, en dehors des heures d'ouverture.

N'hésitez pas à venir nous visiter, nous avons de quoi vous habiller de la tête aux pieds, et ce, pour tous les âges, pour hommes, femmes et enfants.

Les heures d'ouverture sont :

Mardi et mercredi : de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures

Jeudi : de 13 heures à 16 heures et de 18 heures à 20 heures

Questions ou information :

819 782-2601

819 782-4239

819 782-2222

**Source : Le Club Lions de Macamic**



Organisme de bassin Versant  
Abitibi-Jamésie

*L'eau, notre richesse collective!*

**FORMATION GRATUITE**  
**CONCERNANT**  
**LA QUALITÉ DE L'EAU**



L'OBVAJ vous invite à une formation gratuite, ouverte à tous, et ayant pour thème « **Agir pour la qualité de l'eau; je protège mon héritage, je passe à l'action!** »

**Vous êtes-vous déjà demandé...**

- Quels sont les rôles des municipalités et des citoyens quant à la prévention de la contamination de l'eau?
- Pourquoi l'eau est-elle contaminée?
- Quels sont les enjeux liés à l'eau?

- Quels types de contaminants sont présents en Abitibi?

Si vous avez répondu oui à l'une de ces questions, cette formation est pour vous.

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE**

Visitez notre site Web au <http://obvaj.org/> ou contactez madame Frédérick de Oliveira, agente de sensibilisation, par téléphone au 819 824-4049, poste 304 ou par courriel au [frederick.deoliveira@obvaj.org](mailto:frederick.deoliveira@obvaj.org).

**Date limite pour l'inscription :** deux (2) jours avant la tenue de l'activité.

**OÙ? QUAND?**

**La Sarre - 15 août, à 18 heures 30**

Salle du conseil, Commission scolaire du Lac-Abitibi (500, rue Principale).

Prix de présence et collation.

On vous y attend en grand nombre!

D'autres formations peuvent s'ajouter; pour information, n'hésitez pas à nous contacter.

## Le calendrier des activités

Août	15	Formation « Agir pour la qualité de l'eau; je protège mon héritage, je passe à l'action ! » (détails à la page 17)
Septembre	2	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter. Bienvenue à tous et aux musiciens
	4	Réunion du conseil municipal à 19 heures à la salle municipale du secteur Colombourg
	12	Réunion du Cercle de Fermières Macamic, au local des Fermières situé au Centre Joachim-Tremblay, à 19 heures. N'oubliez pas le coin libre et votre épinglette. Bienvenue à toutes.
Octobre	1 <sup>er</sup>	Réunion du conseil municipal à 19 heures à l'hôtel de ville
	5	Exposition « Au sein de l'Art » (détails à la page 15)
	7	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter. Bienvenue à tous et aux musiciens
	7	Marche symbolique pour le mois des cancers féminins (détails à la page 15)
	10	Réunion du Cercle de Fermières Macamic, au local des Fermières situé au Centre Joachim-Tremblay, à 19 heures. N'oubliez pas le coin libre et votre épinglette. Bienvenue à toutes.

## Permis municipaux

Les permis municipaux sont désormais **émis sur rendez-vous seulement**. Pour prendre rendez-vous, communiquez avec madame Annick Gaudet, inspectrice municipale en téléphonant au 819 782-4604, poste 227.

## Heures d'ouverture de la bibliothèque

### Colombourg

Mardi : 11 heures 30 à 13 heures  
Mercredi : 11 heures 30 à 16 heures  
19 heures à 20 heures 30

### Macamic

Lundi : 14 heures à 16 heures  
18 heures 30 à 20 heures 30  
Mercredi : 14 heures à 16 heures  
18 heures 30 à 20 heures 30  
Vendredi : 18 heures 30 à 20 heures 30  
Samedi : 10 heures à 12 heures

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 11 octobre 2018, **la date limite pour apporter vos textes est le 14 septembre 2018**; veuillez les faire parvenir à l'adresse courriel suivante : [journalvillemacamic@hotmail.com](mailto:journalvillemacamic@hotmail.com)

## eMak : complément électronique de l'Info-Mak

Depuis janvier 2016, certains des textes que nous recevons pour publication sont diffusés dans l'**eMak**, un nouveau média, complément électronique de l'Info-Mak, que vous pouvez consulter sur le site Web de la Ville de Macamic dans la section « Publications »; vous y trouverez, entre autres, des textes qui étaient habituellement publiés dans la « Rubrique informative » de l'Info-Mak.

**POUR NOUS JOINDRE****SERVICES D'URGENCE 24/24****Police – Ambulance - Incendie****9-1-1****Bris d'aqueduc ou d'égouts****819 782-4604, poste 5**

Les heures d'ouverture de l'hôtel de ville ainsi que des principaux services municipaux sont du lundi au vendredi, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30.

**COMMUNIQUEZ AVEC NOUS PAR TÉLÉPHONE AU 819 782-4604**ou par courriel à [macamic@mrcao.qc.ca](mailto:macamic@mrcao.qc.ca)**ADMINISTRATION***(Taxation et évaluation; avis publics; ressources humaines)*

Lina Lafrenière	Mairesse	270
Eric Fournier	Directeur général	238
Joëlle Rancourt	Adjointe à la direction générale	223
Jocelyne Laforest	Secrétaire administrative	221

**TRAVAUX PUBLICS***(Voirie municipale; aqueduc et eaux usées; parcs et espaces verts)*

Daouda Fofana	Directeur des travaux publics	224
---------------	-------------------------------	-----

**URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE***(Permis, certificats et dérogations; collecte des ordures; animaux errants et nuisances)*

Annick Gaudet	Inspectrice municipale	227
Joëlle Rancourt	Responsable collecte des ordures	223
Benoît Mandeville	Ingénieur forestier, Agence forêts privées	233

**SPORTS, LOISIRS ET CULTURE***(Activités et événements, plateaux sportifs et location de salles; vie communautaire)*

<b>Info-Loisirs</b>	<b>Horaire des activités</b>	<b>2</b>
Myriam Audet	Coordonnatrice en loisirs	230
Marco Desforges	Animateur en loisirs	231
Linda Morin	Agente culturelle	275
Ginette Labbé	Responsable bibliothèque Macamic	274
Noëlla Royer	Responsable bibliothèque Colombourg	333-5783
Centre Joachim-Tremblay	Bureau de service	234
	Restaurant	237

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Sûreté du Québec - Poste de La Sarre	333-2377
Service d'incendie	221

**AUTRES SERVICES**

Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation	787-6340
Pauline Goulet	Club de la fraternité	782-4866

Pour plus de renseignements, consultez notre site Internet :

**[WWW.VILLEMAMIC.QC.CA](http://WWW.VILLEMAMIC.QC.CA)**